

ETAT-CIVIL DE L'ENFANT

Nom : _____ **Prénom:** _____ **Sexe :** F M
Né(e) le : / / **Lieu de naissance** (commune et n° département) : _____
Adresse(s) de l'enfant à son entrée à l'école: _____

Réservé à l'administration :

Date retour : _____

Date saisie : _____

Agent : _____

Transmission : _____

PARENTS DE L'ENFANT

RESPONSABLE LEGAL 1 (père, mère ou tuteur)

Nom : _____ **Prénom :** _____
Nom de jeune fille : _____ **Prénom :** _____
Autorité parentale* : oui non
Adresse : _____ inconnue
si différente de celle de l'enfant
Tél. domicile : _____ **Tél. portable :** _____ **E.mail :** _____
Profession (facultatif) : _____ **Tél. travail (facultatif) :** _____

RESPONSABLE LEGAL 2 (père, mère ou tuteur)

Nom : _____ **Prénom :** _____
Nom de jeune fille : _____ **Prénom :** _____
Autorité parentale* : oui non
Adresse : _____ inconnue
si différente de celle de l'enfant
Tél. domicile : _____ **Tél. portable :** _____ **E.mail :** _____
Profession (facultatif) : _____ **Tél. travail (facultatif) :** _____

Pour toute situation particulière en matière de garde d'enfant, fournir le document officiel mentionnant les termes de celle-ci. A défaut de jugement, fournir une attestation co-signée par les 2 responsables de l'enfant, en précisant le calendrier de garde.

AUTRE RESPONSABLE DE L'ENFANT (foyer, famille d'accueil,...)

Nom : _____ **Prénom :** _____
Autorité parentale* : oui non
Adresse : _____
Tél. domicile : _____ **Tél. portable :** _____ **E.mail :** _____

RENSEIGNEMENTS MEDICAUX

Médecin traitant : _____ **Téléphone :** _____
Vaccination : date du dernier rappel DT Polio : _____ (joindre la copie des vaccinations du carnet de santé à jour)
Allergies : asthme : NON OUI médicamenteuse : NON OUI précisez :
 alimentaire : NON OUI précisez : autre : NON OUI précisez :
L'enfant a-t-il un P.A.I. ? : NON OUI **L'enfant suit-il un traitement ? :** NON OUI précisez :
Antécédents médicaux/chirurgicaux et recommandations utiles des parents : _____

ASSURANCE(S)

Compagnie d'assurance : _____ **N° de police :** _____
Adresse : _____ **Couverture scolaire :** oui non
Téléphone : _____ **Couverture autres activités :** oui non

CONTACTS EN CAS D'URGENCE [AUTRES QUE LES PARENTS] ET PAR ORDRE DE PRIORITE :

AUCUN ENFANT SCOLARISE EN MATERNELLE NE POURRA ÊTRE REMIS A UNE PERSONNE DE MOINS DE 16 ANS

A = Personne autorisée à récupérer votre enfant	B = Personne à prévenir
A <input type="checkbox"/> et/ou B <input type="checkbox"/> Nom : _____	Prénom : _____ Tél. : _____ Lien avec l'enfant : _____
A <input type="checkbox"/> et/ou B <input type="checkbox"/> Nom : _____	Prénom : _____ Tél. : _____ Lien avec l'enfant : _____
A <input type="checkbox"/> et/ou B <input type="checkbox"/> Nom : _____	Prénom : _____ Tél. : _____ Lien avec l'enfant : _____

FACTURATION

La facture sera adressée à : Responsable légal 1 Responsable légal 2 Responsable Tuteur
 Autre (nom et adresse de l'organisme) : _____
fournir une attestation de prise en charge établie par cet organisme.

PRESTATIONS SOCIALES

Nom de l'allocataire : _____ **n° d'allocataire** (CAF du Gers uniquement) : _____ **Organisme** (CAF, MSA, particulier,...) : _____
L'indication du numéro d'allocataire (CAF du Gers uniquement) permet à l'administration d'accéder directement à vos ressources auprès de la CAF du Gers et de vous faire bénéficier de tarifs modulés en fonction de celles-ci. En l'absence de ce numéro, le tarif plein sera appliqué.
 Si vous êtes allocataire de la CAF d'un département autre que le Gers ou de la MSA, fournir la dernière attestation de Quotient Familial mensuel. En l'absence de ce document, le tarif plein sera appliqué.
 Si vous n'êtes pas allocataire de la CAF ou de la MSA mais que vous relevez d'un régime particulier (indépendants, libéraux), joindre l'avis d'imposition 2019. En l'absence de ce document le tarif plein sera appliqué.

Périscolaire à partir de 2 ans

temps d'accueil des enfants matin, midi et soir avant et après la classe les lundi, mardi, jeudi, vendredi ; uniquement matin et midi le mercredi.

Pour fréquenter les Accueils de Loisirs Périscolaires, l'inscription est obligatoire.
Tout enfant non inscrit ne sera pas pris en charge par les animateurs et ne sera pas sous la responsabilité de Grand Auch Cœur de Gascogne.

COMMUNE OU L'ENFANT EST SCOLARISE : MATERNELLE ELEMENTAIRE

INSCRIPTION (à l'année ou en cas de besoin) Cochez la case correspondante : OUI NON

AUTORISATION (élémentaires uniquement) Après la classe : N'autorise pas Autorise mon enfant à regagner seul le domicile à partir de : ____h____
Les enfants scolarisés en maternelle ne peuvent pas regagner seul le domicile mais doivent obligatoirement être récupérés par un responsable légal ou une personne autorisée de plus de 16 ans.

Extra-scolaire à partir de 3 ans

temps d'accueil des enfants les mercredis après-midi et pendant les vacances.

Pour fréquenter les Accueils de Loisirs Extra Scolaires, l'inscription est obligatoire.
Tout enfant non inscrit ne sera pas pris en charge par les animateurs et ne sera pas sous la responsabilité de Grand Auch Cœur de Gascogne.

INSCRIPTION(S) Cochez la ou les structures où vous souhaitez inscrire votre enfant

Mercredis et vacances :

AUCH (3/11 ans*) CASTERA-VERDUZAN (3/11 ans*) JEGUN (3/11 ans*) ORDAN-LARROQUE (3/11 ans*)
 PREIGNAN (3/11 ans*) PUYCASQUIER (3/11 ans*) ROQUELAURE (3/11 ans*) * jusqu'en CM2

Uniquement le mercredi :

RECUP'ART (6/11 ans*) à Duran SAINTE-CHRISTIE (3/11 ans*)

AUTORISATION Après les activités : N'autorise pas Autorise mon enfant à regagner seul le domicile à partir de : ____h____

AUTORISATIONS

DOCUMENTS A FOURNIR OBLIGATOIREMENT (en fonction de la situation familiale)

Nous soussignés (noms, prénoms),

responsables légaux de l'enfant (nom, prénom),

- attestons sur l'honneur être titulaires de l'autorité parentale,
- autorisons le directeur de l'école et/ou le responsable de l'accueil péri et/ou extra scolaire(s) à prendre toutes mesures qu'il jugerait utiles dans le cas où mon enfant aurait besoin de soins urgents, et nous engageons à prendre en charge les éventuels frais médicaux engagés,
- certifions que notre enfant est couvert par une assurance « responsabilité civile » et « individuelle accident » sur le temps scolaire (inscription scolaire),
- certifions que notre enfant est couvert par une assurance « responsabilité civile » hors temps scolaire et avoir pris connaissance de l'intérêt à souscrire un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels (inscription extrascolaire),
- autorisons la Ville d'Auch et Grand Auch Cœur de Gascogne à prendre en compte notre quotient familial via la Caisse d'Allocation Familiales du Gers (CAFPRO),
- autorisons que notre enfant soit photographié ou filmé dans le cadre des activités scolaires. En cas de refus : joindre une attestation écrite, datée et signée,
- autorisons que notre enfant soit photographié ou filmé dans le cadre des activités péri et/ou extrascolaires et autorisons la diffusion de tout support relatif à l'image et au son sur les supports de communication de la Ville d'Auch et de Grand Auch Cœur de Gascogne. En cas de refus : joindre une attestation écrite, datée et signée,
- autorisons la communication de notre adresse aux associations de parents d'élèves. En cas de refus : joindre une attestation écrite, datée et signée,
- certifions exacts les renseignements portés sur ce dossier,
- déclarons avoir pris connaissance des règlements intérieurs des accueils de loisirs péri et extra scolaires.

Fait à : le :

Signature du responsable légal 1 : Signature du Responsable légal 2 :

Signature tuteur ou autre responsable :

DOSSIER UNIQUE DE RENSEIGNEMENTS À REMETTRE EN MAIN PROPRE EN FONCTION DU CALENDRIER DE PERMANENCE ETABLI

Dossier administratif : TOUT DOSSIER INCOMPLET NE POURRA PAS ÊTRE PRIS ET VOTRE ENFANT NE POURRA PAS ÊTRE ACCUEILLI

- Copie du livret de famille (renseignements parents et enfant) ou extrait d'acte de naissance de l'enfant (1ère inscription).
- Copie du justificatif de domicile (bail ; facture : électricité, gaz ou eau) de moins de 3 mois. Si l'enfant est en garde alternée : copie du justificatif de domicile de la mère ET du père
- Si les parents sont séparés ou divorcés : fournir une copie du jugement signifiant les modalités de garde de l'enfant . A défaut de jugement, fournir une attestation co-signée par les 2 responsables de l'enfant, en précisant le calendrier de garde.
- Si l'enfant ne vit pas au domicile d'un des parents, fournir un document justificatif de prise en charge de l'enfant par un tiers.
- Copie des vaccinations (carnet de santé) : DT Polio à jour.
- Copie de l'attestation de droits sécurité sociale ou CMU couvrant la famille.
- Attestations d'assurance : responsabilité civile couvrant le temps périscolaire /extrascolaire (selon les inscriptions demandées).

Facturation :

- Dernière attestation de Quotient Familial mensuel (pour les allocataires CAF d'un département autre que le Gers ou pour les allocataires MSA).
- Copie de l'avis d'imposition 2019 (pour les non allocataires CAF ou MSA).
- Parents séparés ou divorcés : copie du jugement signifiant les modalités de garde de l'enfant . A défaut de jugement, fournir une attestation co-signée par les 2 responsables de l'enfant, en précisant le calendrier de garde. En l'absence de document, la facturation intégrale sera adressée à un des deux parents.
- Si demande de prélèvement automatique : fournir 1 RIB (pour toute 1ère demande).

Toute modification ou changement (maladie, situation familiale, adresse, téléphone,...) doit être immédiatement signalé au service « Education, de l'enfance à la jeunesse » au 05 62 61 42 60 et à l'accueil de loisirs (péri et/ou extrascolaire).

Le droit d'accès et de rectification des personnes aux données les concernant s'exerce auprès du service « Education, de l'enfance à la jeunesse » de Grand Auch Cœur de Gascogne, 1 rue Darwin 32000 AUCH (Tél : 05 62 61 42 60), dans les conditions définies par les articles 39 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n°2004-801 du 6 août 2004.